



En 1988, un architecte, un agronome, un juriste et un forestier, las de voir le patrimoine de l'Île de France, leur petite patrie, se défaire sans qu'alors les pouvoirs publics y parent, plutôt que d'attendre, se demandèrent ce qu'ils pouvaient faire pour elle et la conservation de ses espaces naturels.



S'inspirant de l'exemple de nos voisins britanniques et de leur National trust, ils créèrent, bien que la condition faite en France au mécénat ne soit pas aussi favorable qu'outre-Manche, une association dont l'objet serait d'être un conservatoire des espaces naturels :

**PRO NATURA ÎLE-DE-FRANCE.**

Actuellement, **PRO NATURA ÎLE DE FRANCE** rassemble les contributions financières d'une centaine de donateurs qui sont ses adhérents tout comme 5 associations qui demandent à leurs adhérents une sur-cotisation reversée à **PRO NATURA ÎLE-DE-FRANCE** comme le font NaturEssonne ou l'ANVL.

Grâce à ces financements bénévoles **PRO NATURA ÎLE DE FRANCE** est devenu propriétaire de plus de 300 hectares (*chiffres 2018*).

## APPEL DE COTISATION

### PRO NATURA ÎLE-DE-FRANCE

ne peut poursuivre son action patiente et obstinée que si vous lui apportez votre cotisation

**50 € ou plus**

qui, déduction d'impôts sur le revenu aidant ne vous coûteront que 17 €  
(*certificat de déduction fiscale adressé en début d'année*)

et feront de vous un adhérent pour 2 ans,  
le temps de vérifier l'emploi fait de votre contribution.

Adressez votre cotisation à

**PRO NATURA ÎLE DE FRANCE - 21 rue des Provenceaux  
77300 FONTAINEBLEAU**

**ou directement en ligne avec Hello Asso**



[\[https://www.helloasso.com/associations/pro-natura-ile-de-france/formulaires/2/widget \]](https://www.helloasso.com/associations/pro-natura-ile-de-france/formulaires/2/widget)